

Contact : Dominique Gobeil
Téléphone : 418 548-2730

173, boulevard Saint-Michel
Dolbeau-Mistassini, Québec
dgobeil@mrcmaria.qc.ca



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Parc régional des Grandes-Rivières du lac Saint-Jean annonce la construction d'une passerelle pour véhicules hors route sur la rivière Péribonka

Publication immédiate

DOLBEAU-MISTASSINI, le 15 février 2022 – Le Parc régional des Grandes-Rivières du lac Saint-Jean est heureux d'avoir fait l'annonce, aujourd'hui, d'un chantier majeur pour le développement touristique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, soit la construction d'une passerelle pour véhicules hors route (VHR) en arrière-pays sur la rivière Péribonka, un projet de 3,6 M\$. Une fois en place, l'infrastructure agira à la manière d'un trait d'union entre les circuits touristiques existants du massif des monts Valin, au nord du Saguenay, et du circuit La Passerelle du 49^e, au nord du Lac-Saint-Jean. À terme, c'est un itinéraire en pleine forêt boréale de plus de 400 kilomètres qui viendra confirmer le Saguenay-Lac-Saint-Jean en tant que destination incontournable en Amérique du Nord pour la pratique touristique du quad et de la motoneige.

Un produit d'appel touristique structurant pour la région

« La construction prochaine d'une passerelle au-dessus de la rivière Péribonka, attendue depuis plusieurs années, est une excellente nouvelle pour les adeptes de VHR et pour la région. Celle-ci est sans contredit une destination de choix pour les motoneigistes et les quadistes du Québec et d'ailleurs. Le ministre des Transports et ministre responsable de la région de l'Estrie, M. François Bonnardel, et moi sommes fiers de la contribution de notre gouvernement à ce magnifique projet puisque cette passerelle constituera un attrait grandement apprécié par les usagers, qui pourront circuler sur un plus grand nombre de sentiers du Saguenay-Lac-Saint-Jean », d'affirmer la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et ministre responsable de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, M^{me} Andrée Laforest.

« La construction de cette passerelle permettra de structurer un segment important du secteur touristique du nord du Lac-Saint-Jean et contribuera ainsi au développement durable du territoire nordique québécois. Le soutien de l'enveloppe d'opportunité de la Société du Plan Nord, à hauteur de 500 000 \$, entraînera des retombées concrètes sur le terrain, comme inscrit au Plan d'action nordique de notre gouvernement », a mentionné M. Éric Girard, député de Lac-Saint-Jean et adjoint parlementaire du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, M. Jonatan Julien.

« La mise en place d'une passerelle de 140 mètres sur la rivière Péribonka est à la fois une source de fierté et une réalisation majeure pour notre organisation. Ce projet intégrera le circuit La Passerelle du 49^e, un parcours touristique de 236 km, au réseau de sentiers existants au cœur du massif des monts Valin. Nous saluons la confiance que nous ont manifesté nos partenaires financiers soit les MRC de Maria-Chapdelaine et du Fjord-du-Saguenay, le gouvernement du Québec, Développement économique Canada pour les régions du Québec et le Fonds du Grand Mouvement de Desjardins. Cet investissement réaffirme le Parc régional des Grandes-Rivières du lac Saint-Jean parmi les leaders du tourisme d'aventure au Saguenay-Lac-Saint-Jean », de dire Marie Bérubé, présidente du Parc régional des Grandes-Rivières du lac Saint-Jean.

« Le développement du quad et de la motoneige est au cœur de la stratégie de diversification économique de notre territoire. Par le Parc régional, nous misons sur les paysages distinctifs de la forêt boréale et les grandes rivières du nord du lac Saint-Jean. Le projet générera de la richesse pour nos municipalités et créera comme jamais des opportunités d'investissement pour l'entreprise privée », d'ajouter Luc Simard, préfet de la MRC de Maria-Chapdelaine.

« La MRC du Fjord-du-Saguenay est heureuse de participer financièrement à l'aménagement de la passerelle sur la rivière Péribonka à la hauteur de 500 000 \$. Notre participation à ce projet témoigne de notre volonté de travailler en concertation avec le milieu afin de développer davantage l'industrie de la motoneige et positionner le Saguenay-Lac-Saint-Jean sur les marchés touristiques internationaux », souligne Gérald Savard, préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Desjardins, via son Fonds du Grand Mouvement, devient le principal partenaire financier privé du projet avec une contribution de 200 000 \$. « Chez Desjardins, nous avons à cœur de soutenir des initiatives qui influencent positivement la vitalité de nos milieux. La Passerelle du 49^e est un projet innovant, qui s'inscrit totalement dans les priorités d'engagement identifiées pour notre région en termes de développement économique et touristique. C'est une grande fierté pour Desjardins de pouvoir donner vie aux projets d'ici grâce au Fonds du Grand Mouvement », souligne Mme Marie-Claude Tremblay, représentante des directeurs généraux des Caisses Desjardins du Saguenay - Lac-Saint-Jean.

« En enrichissant l'offre de circuits touristiques aux quadistes, ce projet d'envergure démontre plus que jamais l'importance de la pratique du quad comme levier économique régional. Se pratiquant sur quatre saisons, le quad se positionne particulièrement bien comme catalyseur pour l'attraction d'une clientèle touristique qui fera usage de biens et services complémentaires utiles à son voyage », a souligné Réjean Blouin, président de la Fédération Québécoise des Clubs Quads.

« En tant qu'organisme-cadre pour l'activité motoneige au Québec, la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec accueille chaleureusement cette nouvelle passerelle, qui fera en sorte que le Québec soit davantage la destination de prédilection pour les motoneigistes. La motoneige, c'est plus de 3,2 milliards \$ de retombées économiques annuellement et c'est grâce à des projets comme celui-ci que l'activité continuera à fleurir au Québec », de conclure M. Stéphane Desroches, directeur général de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec.

Faits saillants

- La passerelle pour véhicules hors route sur la rivière Péribonka sera d'une longueur de 140 mètres selon un concept haubané. Constructions DOMI inc., une entreprise régionale, a remporté l'appel d'offres au montant de 3,6 M\$. Le calendrier prévoit une livraison pour l'automne 2022. Ne comportant aucun pilier en rivière, la structure n'affectera pas l'habitat du poisson ;
- En amont de ce projet, le Parc régional des Grandes-Rivières du lac Saint-Jean, dûment mandaté par la MRC de Maria-Chapdelaine, a réalisé une première phase de huit millions de dollars dédiée à la mise en place du circuit quad et motoneige La Passerelle du 49^e. Inauguré en 2018, le parcours de 236 km est situé en forêt publique au nord du lac Saint-Jean et a nécessité la construction de sept passerelles et l'aménagement de plusieurs kilomètres de sentiers dont certains étaient des chemins forestiers existants. Le circuit est accrédité au sein des fédérations nationales de pratique du quad et de la motoneige ;
- Intégrant les secteurs des monts Valin, au nord du Saguenay, et des grandes rivières, au nord du Lac-Saint-Jean, la passerelle sur la rivière Péribonka traverse quatre zecs et ouvre sur un territoire de plus de 400 km. Les retombées économiques annuelles associées à la pratique du quad et de la motoneige au Saguenay-Lac-Saint-Jean sont estimées à 183 M\$. Cette nouvelle infrastructure favorisera la relance économique post-pandémie de l'industrie touristique et des villes et municipalités du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Financement du projet

- Développement économique Canada pour les régions du Québec : 1 200 000 \$
- MRC Maria Chapdelaine : 500 000 \$
- MRC du Fjord-du-Saguenay : 500 000 \$
- Société du Plan Nord – Fonds d'initiatives nordiques : 500 000 \$
- Ministère des Transports – Programme d'aide financière aux véhicules hors route : 500 000 \$
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Fonds Régions et Ruralité : 200 000 \$
- Desjardins - Fonds du Grand Mouvement : 200 000 \$

À propos du Parc régional des Grandes-Rivières du lac Saint-Jean

Le Parc régional des Grandes-Rivières du lac Saint-Jean, organisation fondée en 2014, agit comme mandataire de la MRC de Maria-Chapdelaine afin d'entretenir, mettre en valeur et promouvoir un réseau de dix secteurs à vocation écotouristique caractérisés par la présence des grandes rivières se jetant dans le lac Saint-Jean. L'organisation est également gestionnaire du circuit quad et motoneige La Passerelle du 49^e et du Chemin pèlerin Monasteriorum.